

Les métiers de la cohésion sociale

Déclaration du groupe Coopération

Le constat de la dégradation continue des conditions d'accompagnement des personnes les plus vulnérables de notre société est implacable.

Et pour cause, le secteur traverse depuis des années déjà une profonde crise et ce dans tous nos territoires.

Confronté à des tensions de recrutement particulièrement fortes – près de 65 000 postes y sont aujourd'hui non pourvus –, ces métiers de l'humain, qui sont pourtant si indispensables à notre système de solidarités, manquent cruellement de reconnaissance.

Afin de juguler la situation, il apparaissait urgent de réunir l'ensemble des parties prenantes – professionnel.le.s, personnes accompagnées, formateurs et formatrices ou encore étudiants et étudiantes des métiers du secteur social – afin de coconstruire des réponses pertinentes et durables.

C'est bien dans cet esprit qu'a travaillé la Commission Travail et Emploi ces derniers mois avec, en sus des nombreuses auditions menées, l'association de plusieurs CESER, la mise en place d'une large consultation en ligne et l'organisation d'une riche journée délibérative.

Convaincus par l'efficacité des outils participatifs pour répondre aux enjeux de notre époque, nous tenons à saluer cette méthode collaborative qui ne peut que renforcer le bien-fondé des Préconisations formulées.

Les débats menés ont affirmé la nécessité d'un véritable changement de regard sur les métiers de la cohésion sociale afin :

- que leurs financements soient enfin reconnus comme des investissements pour la société et non comme des charges financières à circonscrire ;
- que leurs salaires et rémunérations soient valorisés ;
- que leurs conditions d'exercice soient améliorées ;
- que leurs risques soient mieux définis et donc mieux prévenus ;
- que leurs classifications et formations soient construites de telle sorte à favoriser des parcours professionnels ascendants ;
- et qu'ils permettent la conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle.

En cela, nous soutenons sans réserve les 3 axes du présent avis déclinés en 20 préconisations opérationnelles qui nous paraissent répondre à la nécessité d'une vision politique de long terme à la hauteur des nombreux bénéfices que ces métiers apportent à la cohésion de notre société.

Nous avons donc voté favorablement ce précieux travail qui nous l'espérons inspirera les prochaines politiques publiques sociales.

L' « énergie collective » déployée a produit « ses pleins effets » comme l'appelait de ses vœux en février dernier l'ancien Premier ministre, Jean Castex. Exhortons à présent à des changements concrets.